

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### RECRUTEMENT D'UN (E) EXPERT(E) POUR UNE FORMATION DES CADRES FISCAUX EN CONTRÔLE FISCAL DU SECTEUR TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

<b>Intitulé de la mission</b>	<b>Formation en contrôle fiscal du secteur TIC</b>
<b>Composante</b>	<b>Gestion fiscale</b>
<b>Pays bénéficiaire</b>	<b>Cameroun</b>
<b>Administration bénéficiaire</b>	<b>Direction Générale des Impôts du Cameroun</b>
<b>N° de l'activité</b>	<b>Note de cadrage activité n° 105.4</b>

#### I. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME RÉGIONALE D'ASSISTANCE TECHNIQUE FORCE

FORCE est une plateforme régionale d'assistance technique chargée d'appuyer la préparation et la mise en œuvre des réformes des finances publiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et est mis en œuvre par Expertise France.

La plateforme intervient à la demande des administrations auprès des agences locales de l'AFD qui assure le relais entre le demandeur et la plateforme. L'équipe composée de 5 experts basés à Abidjan est mobilisable pour des missions ponctuelles ou perlées dans les domaines de la préparation et gestion budgétaire, la gestion comptable, la gestion de la dette et de la trésorerie, la gestion fiscale et douanière.

#### II. Contexte

Au cours des deux dernières années, l'économie camerounaise a évolué dans un environnement contrasté, marqué en 2024, par une croissance économique qui s'est maintenue autour de 3,5 % en 2024, portée par l'agriculture, les services. En 2025, cette croissance a légèrement ralenti à environ 3,1 %, en raison des incertitudes politiques postélectorales et des contraintes énergétiques persistantes.

À l'échelle régionale, le Cameroun demeure toujours la locomotive économique de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), représentant environ 40 % du PIB de la zone. Ses infrastructures portuaires (Douala, Kribi) jouent un rôle stratégique dans le transit des marchandises vers les pays enclavés (Tchad, RCA).

Sur le plan des finances publiques, la Direction Générale des Impôts (DGI) a poursuivi la modernisation de ses procédures, entre autres, la digitalisation des déclarations et le renforcement du contrôle fiscal. La croissance des recettes fiscales entre 2024 et 2025 est estimée à près de 9 %, illustrant une dynamique positive malgré le ralentissement de la croissance économique.

La Loi de Finances 2026 fixe un objectif de mobilisation des recettes à 3 600 milliards FCFA contre une réalisation établie à 3200 milliards FCFA en 2025. Cette hausse traduit une volonté de renforcer l'autonomie budgétaire certes, mais elle impose aussi une pression accrue, suggérant aux administrations financières (douanes et Impôts) à engager des réformes structurantes devant conduire à l'amélioration de la productivité en plus des mesures visant l'élargissement de l'assiette fiscale.

Pour relever ce grand défi, une des pistes privilégiées est le renforcement des capacités des cadres fiscaux, un levier essentiel favorisant la professionnalisation des agents, contribuant à l'accroissement durable des recettes pour une meilleure consolidation de la soutenabilité des finances publiques.

### **III. Justification de l'appui envisagé**

Dans un contexte marqué par la transformation numérique et l'essor croissant des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'administration fiscale se trouve confrontée à de nouveaux défis. En effet, les modèles économiques de ces entreprises reposent sur des services dématérialisés, des plateformes en ligne, des logiciels, des abonnements ou encore des prestations transfrontalières. Ces spécificités rendent le contrôle fiscal plus complexe, soulèvent des questions critiques sur la localisation des entreprises, la traçabilité des revenus et la conformité aux normes internationales, imposant une formation en contrôle fiscal dédiée au secteur des TIC.

En outre, les multinationales du secteur TIC recourent souvent à des montages sophistiqués pour optimiser leur fiscalité, ce qui exige une expertise pointue afin de détecter les pratiques abusives afin de sécuriser les recettes de l'État. De plus, l'évolution des standards internationaux, notamment les recommandations de l'OCDE sur la fiscalité du numérique, impose une mise à niveau constante des connaissances pour garantir une application harmonisée et efficace.

### **IV. Objectifs et résultats attendus de la formation**

La formation appliquée au secteur des TIC poursuit avant tout un objectif général qui est celui de renforcer les capacités des cadres fiscaux afin qu'ils puissent appréhender avec efficacité les particularités du numérique et assurer une mobilisation optimale des recettes fiscales dans un domaine en pleine expansion. Dans un environnement où les transactions sont dématérialisées et souvent transfrontalières, il est essentiel de doter les vérificateurs d'outils et de connaissances adaptés pour garantir l'équité et la conformité fiscales.

Les objectifs spécifiques de cette mission consistent à :

- développer une compréhension approfondie des modèles économiques propres aux entreprises TIC, tels que les services cloud, les plateformes en ligne ou les revenus issus de licences et abonnements ;
- former les agents à l'identification et à l'analyse des flux financiers numériques, notamment ceux liés aux transactions internationales ;

- renforcer les compétences en matière de détection des pratiques d'évasion ou d'optimisation fiscale abusive du secteur TIC ;
- Aligner les méthodes de contrôle sur les standards internationaux, en particulier les recommandations de l'OCDE relatives à la fiscalité du numérique.

### Résultats attendus

À l'issue de la formation, les agents devraient être en mesure de :

- Mieux maîtriser les risques fiscaux liés aux activités des TIC afin de conduire des contrôles plus ciblés et plus efficaces.
- Appliquer des pratiques harmonisées avec les normes internationales,
- Enfin, la montée en compétence contribuera directement à une mobilisation accrue des recettes fiscales.

### V. Contenu de la formation

La formation devra s'articuler autour de plusieurs modules clés suivants :

**(1) Fondements du contrôle fiscal du secteur TIC** permettant aux agents de revisiter les bases de la procédure de vérification fiscale, en les confrontant aux particularités des entreprises TIC. Il sera question d'aborder la traçabilité des transactions électroniques, la fiscalité des services cloud et les obligations déclaratives des plateformes ;

**(2) Audit et gestion des risques fiscaux.** À travers des études de cas, les participants apprennent à diagnostiquer l'exposition au risque fiscal d'une entreprise du secteur TIC. Ils explorent les problématiques de fraude, d'évasion fiscale et de flux financiers illicites, avec un accent sur la conformité et la prévention ;

**(3) Un module consacré aux pratiques des multinationales du numérique** avec un encreage spécifique axé sur la localisation des bénéficiaires, la taxation des services dématérialisés, et l'application des normes OCDE. Grâce au module sus-cité, les agents découvriront comment analyser les schémas de prix de transfert pour identifier les zones de risque ;

**(4) la formation se conclura par des exercices pratiques** (simulations de contrôle fiscal et échanges d'expériences). Les cadres de la DGI sont placés dans des situations réalistes pour tester leur capacité à gérer un contrôle fiscal du secteur TIC. Cinq dossiers du secteur TIC devront être préparés par les cadres en formation pour être présentés pendant la formation. Le formateur s'appuiera sur les cas présentés pour tester le niveau de maîtrise des connaissances acquises.

### VI. Profil de l'expert (e)

**L'Expert (e) pour la formation spécialisée en contrôle fiscal des entreprises du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) devra :**

- Concevoir et animer des modules de formation destinés aux agents fiscaux sur les spécificités du secteur TIC.

- Développer des modules pédagogiques portant sur la fiscalité numérique : e-commerce, services dématérialisés, plateformes digitales, cloud computing, prix de transfert.
- Mettre en place des études de cas pratiques et des simulations de contrôle fiscal adaptées aux réalités du secteur.
- Participer à l'élaboration du guide pratique et d'outils pédagogiques pour renforcer les capacités des agents.

### **Qualifications requises**

- L'expert(e) doit être titulaire d'une maîtrise en économie, finance, droit ou gestion ;
- L'expert (e) doit disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le contrôle fiscal des TIC
- Il/elle doit avoir une capacité à analyser les pratiques d'optimisation fiscale et les montages financiers complexes utilisés par les TIC.
- Il/elle doit avoir des compétences pédagogiques : aptitude à vulgariser des notions techniques, à animer des ateliers interactifs et à stimuler la participation active des apprenants.
- Il/elle doit avoir des compétences numériques (maîtrise des outils modernes de gestion et de contrôle, notamment les logiciels de reporting).

<b>I. Données de la mission</b>	
<b>Nombre de jours de mission</b>	<b>15 jours</b>
<b>Tâches de l'expert</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir et structurer les modules de formation adaptés aux besoins de la DGI ;</li> <li>• Faciliter la dissémination des meilleures pratiques à travers des études pratiques organisées en groupes de travail ;</li> <li>• Évaluer les acquis des participants et proposer des recommandations pour le renforcement continu des capacités de l'administration fiscale ;</li> <li>• Préparer un guide pratique (très succinct) traitant du contrôle fiscal des TIC ;</li> <li>• Préparer un rapport à l'issue de la formation</li> </ul>
<b>Activités</b>	Animation-formation en interaction avec l'expert résident
<b>Population cible</b>	Une trentaine (30) d'inspecteurs – vérificateurs, y compris les chefs de brigades de vérification
<b>Déroulement de la mission</b>	<p>4 jours de préparation</p> <p>5 jours de formation</p> <p>3 jours pour la rédaction du guide pratique sur le contrôle fiscal du secteur TIC</p> <p>3 jours pour la rédaction du rapport de mission</p> <p><b>Total 15 jours</b></p>
<b>Dates de la mission</b>	<b>8 au 12 juin 2026 Yaoundé, Cameroun</b> (d'autres travaux seront effectués en ligne)
<b>3 livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du support de formation (PPT)</li> <li>• Rédaction du guide pratique sur le contrôle fiscal du secteur TIC</li> <li>• Rapport de fin de mission</li> </ul>